

**CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS.**

**SAINTE-SIMON ET FOURIER.**

L'âge d'or du genre humain n'est point derrière nous, il est au-devant, il est dans la perfection de l'ordre social. Nos pères ne l'ont point vu, nos enfants y arriveront un jour; c'est à nous de leur en frayer le chemin.

SAINTE-SIMON.

Moi seul j'aurai fondé vingt siècles d'imbécillité politique, et c'est à moi seul que les générations présentes et futures devront l'initiative de leur immense bonheur. Possesseur du livre des Destinées, je viens dissiper les ténèbres politiques et morales, et sur les ruines des sciences incertaines j'élevai la théorie de l'harmonie universelle.

FOURIER

(Suite.)

Le sans-façon avec lequel Sainte-Simon faisait aussi bon marché de l'existence de Monsieur, frère du roi, etc., etc., éveilla les susceptibilités du parquet.—Cependant le factum déposé au jury fut considéré comme plus irrévérencieux que coupable et l'auteur fut acquitté.

M. Olinde Rodrigues, dans son remarquable travail sur son maître, me semble attribuer, une valeur un peu exagérée à cette boutade, dont la justesse est fort contestable, au moins actuellement; car, dans l'état présent de la société, la disparition subite de tous les fonctionnaires publics causerait certainement un plus grand trouble que celle des cinquante premiers savants, artistes et artisans en tous genres.

On a vu plus haut avec quelle imperturbable sérénité notre philosophe, héritier d'une des plus grandes familles de France, supportait les misères d'une vie besogneuse et décriée. « Il y en a qui me plaignent, disait-il quelquefois; mais ils ne savent pas que je vis trois mille ans en avant de mes contemporains; ils ne se doutent pas des jouissances que j'éprouve. » Un jour cependant, le 9 mars 1823, le réformateur eut un accès de faiblesse. Dans une heure de découragement et de tristesse amère, il dut de lui-même, et résolut de s'affranchir de la vie. Il se tira un coup de pistolet; mais le canon, dirigé vers la tempe, dévia. L'os frontal fut seulement entamé. Toutefois il perdit, je crois, l'usage d'un œil. Mais, voyant dans ce suicide manqué un signe confirmatif de sa mission, il reprit courage, et se remit à l'œuvre avec une nouvelle ardeur. Bientôt il eut la satisfaction de voir se former autour de lui un petit noyau d'école. Il avait perdu M. Thierry, qui l'avait quitté pour se vouer aux travaux purement historiques. Il avait conquis ensuite M. Auguste Comte; ce dernier s'était également séparé de lui. Mais il avait trouvé dans un nouveau disciple, M. Olinde Rodrigues, une ardeur de dévouement et de proétisme qui n'avait pas peu contribué à rallier à ses idées plusieurs hommes distingués, entre autres M. Enfantin, dont l'influence devait plus tard servir, à former et à perdre l'école.

Jouissant enfin sur ses vieux jours du calme, des sympathies et de l'admiration qui avaient fait défaut à sa vie, Sainte-Simon s'occupa de compléter ses vues générales sur la direction des sociétés par l'exposition de ses idées en matière de religion. Tel fut le but de l'ouvrage intitulé : *Nouveau Christianisme, dialogue entre un novateur et un conservateur.*

Sainte-Simon commence par poser en principe que la religion chrétienne est d'origine divine. A la fin de son travail, il consacre deux pages à démontrer la divinité de Jésus-Christ par l'éternelle actualité de sa morale. Je les citerai d'abord pour donner une idée de l'esprit du *Nouveau Christianisme.*

« Nous sommes, dit-il, certainement très-supérieurs à nos devanciers dans les sciences d'une utilité positive et spéciale; c'est seulement depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, et principalement depuis le commencement du siècle dernier, que nous avons faits de grands progrès dans les mathématiques, dans la physique, dans la chimie, dans la physiologie. Mais il est une science bien plus importante pour la société, que les connaissances physiques et mathématiques : c'est la science qui constitue la société, c'est elle qui lui sert de base : c'est la morale. Or, la morale a suivi une marche absolument opposée à celle des sciences physiques et mathématiques. Il y a plus de dix-huit cents ans que son principe fondamental a été produit, et depuis cette époque toutes les recherches des hommes du plus grand génie n'ont point fait découvrir un principe supérieur par sa généralité ou par sa précision à celui donné à cette époque par le fondateur du Christianisme. Je dirai plus : quand la société a perdu de vue ce principe, quand elle a cessé de le prendre pour guide général de sa conduite, elle est promptement retombée sous le joug de César, c'est-à-dire sous l'empire de la force physique que ce principe a subordonné à la force intellectuelle. Je demande maintenant si l'intelligence qui a produit, il y a dix-huit cents ans, le principe régulateur de l'espèce humaine, et qui, par conséquent, a produit ce principe quinze siècles avant que nous ayons fait des progrès importants dans les sciences physiques et mathématiques; je demande si cette intelligence n'a pas évidemment un caractère surhumain, et si elle n'existe une plus grande preuve de la révélation du Christianisme.

Ainsi donc, suivant Sainte-Simon, ce que Dieu a révélé n'est pas perfectible; mais ce que le clergé a dit au nom de Dieu compose une science-susceptible de perfectionnement, de même que toutes les autres sciences humaines. « La théorie de la théologie a besoin, dit-il, d'être renouvelée à certaines époques, de même que celle de la physique, de la chimie et de la physiologie. » Sainte-Simon admet cependant que l'Eglise est une institution divine; il dé-

clare que l'Eglise a pu et dû être réputée inflexible tant qu'elle a eu pour chefs les hommes les plus capables de diriger les forces de la société vers le but divin. Or, quel est ce but? Il est tout entier contenu dans le principe donné par Jésus : « Les hommes doivent se conduire en frères les uns envers les autres. »—Dieu, dit Sainte-Simon, n'aurait point eu une volonté systématique s'il eût fondé la religion sur plusieurs principes. Elle se rapporte donc tout entière à un seul principe, et c'est au point de vue de ce principe fondamental que doivent être jugées les différentes communions formées au sein du Christianisme. Tout ce qui en elle s'éloigne de ce principe, tout ce qui tend à contrarier la réalisation de cette formule, c'est-à-dire l'organisation sur la terre de la fraternité entre les hommes, est par cela même entaché d'hérésie. Sainte-Simon se borne à examiner sous ce point de vue les deux principales communions chrétiennes, le catholicisme et le protestantisme. Après avoir rendu hommage à la primitive Eglise, et reconnu la conformité de ses enseignements et de ses actes avec le principe chrétien, Sainte-Simon attaque la papauté spécialement à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Il lui reproche d'avoir quitté la direction chrétienne, et précisant les objections à sa manière, il l'accuse d'hérésie sous quatre chefs :

1<sup>o</sup> Parce qu'elle donne aux laïques un enseignement vicieux; 2<sup>o</sup> parce que, donnant aux séminaristes une mauvaise éducation, elle forme des pasteurs dépourvus des idées et de l'instruction nécessaires pour bien diriger les troupeaux qui doivent leur être confiés; 3<sup>o</sup> parce qu'elle est elle-même un éclatant exemple d'impudence et d'erreur en matière de direction sociale, puisque, de tous les Etats de l'Europe, les Etats-Romains sont ceux où l'administration des intérêts publics est la plus défectueuse; 4<sup>o</sup> enfin parce qu'elle a laissé former dans le sein de l'Eglise, et protégé presque sans interruption, deux institutions diamétralement opposées à l'esprit du Christianisme, celle de l'inquisition et celle des Jésuites.

Je ne puis qu'énoncer ici les quatre griefs que Sainte-Simon formule contre la papauté, sans entrer dans le détail de la discussion des arguments à l'appui.

Du reste, le protestantisme n'est pas plus épargné que le catholicisme. Il est également accusé d'hérésie sous trois chefs :

1<sup>o</sup> pour avoir adopté une morale très-inférieure à celle qui peut convenir aux chrétiens dans l'état actuel de leur civilisation; pour avoir fait rétrograder le Christianisme à son point de départ, c'est-à-dire à l'époque où placé en dehors de l'organisation sociale, il était obligé de se soumettre au pouvoir de César, dont tous les autres émanaient; 2<sup>o</sup> pour avoir adopté un mauvais culte, un culte sec, aride, qui a prosaïque tous les sentiments chrétiens; 3<sup>o</sup> pour avoir adopté un mauvais dogme en bornant l'enseignement chrétien à l'étude exclusive de la Bible, laquelle étude offre quatre inconvénients majeurs :

1<sup>o</sup> Tout d'abord, si Luther a mal critiqué, Sainte-Simon pense qu'il a bien critiqué, et que sa critique féconde a préparé les voies au nouveau christianisme.

Mais enfin quel sera le caractère de ce nouveau christianisme? Il sera un développement de la première formule donnée par Jésus-Christ : les hommes doivent se conduire en frères les uns envers les autres. Cette formule, qui établissait la fraternité individuelle dans un temps où la société était encore divisée en maîtres et en esclaves, s'étendra et deviendra une formule de fraternité sociale organisée au matériel et au spirituel en se présentant de la manière suivante :

« La religion doit diriger la société vers l'amélioration la plus rapide possible de l'existence morale et physique de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre; la société doit s'organiser de la manière la plus propre à atteindre ce grand but... Le nouveau christianisme est appelé à lier entre eux les savants, les artistes, les industriels, et à les constituer les directeurs généraux de l'espèce humaine, ainsi que des intérêts spéciaux de chacun des peuples qui la composent. Il est appelé à placer les beaux arts, les sciences d'observation et l'industrie à la tête des connaissances sacrées, tandis que les catholiques les ont rangées dans la classe des connaissances profanes. Il est appelé enfin à prononcer anathème sur la théologie et à classer comme impie toute doctrine ayant pour objet d'enseigner aux hommes d'autres moyens pour obtenir la vie éternelle que celui de travailler de tout leur pouvoir à l'amélioration de l'existence de leurs semblables. »

L'auteur du *Nouveau Christianisme*, comprenant sans doute tout ce qui manquait à ce premier travail, annonçait une continuation; mais la mort l'arrêta au milieu de son œuvre. Tandis qu'on imprimait cette première partie, il tomba malade et expira le 19 mai 1825. Au lit de mort, il s'entretenait comme Socrate avec ses disciples :

« La poire est mûre, leur disait-il, vous la cueillerez. La dernière partie de nos travaux sera peut-être mal comprise. En attaquant le système religieux du moyen âge, on n'a réellement prouvé qu'une chose, c'est qu'il n'était plus en harmonie avec le progrès des sciences positives, mais on a eu tort d'en conclure que le système religieux devait disparaître en entier; il doit seulement se mettre en rapport avec le progrès des sciences. »

*A continuer.*

**Feuilleton de la Revue Canadienne.**

**LES PROFITS DU DESEOIR.**

II.  
(Suite.)

—Dix mille francs. Eh quoi! ce n'est plus mille francs par mois, maintenant, c'est dix mille? cent vingt mille livres de rente!... Je comprends vos précautions oratoires, mon cher M. Dubreuil; vous avez craint l'effet que pouvait produire sur moi cette fortune subite? Les violences de la joie sont souvent aussi dangereuses que les plus terribles atteintes de la douleur. Mais rassurez-vous, j'ai l'habitude du bonheur; dans ce genre-là rien ne peut me surprendre; je m'attends à tout. Tenez, vous viendriez me dire aujourd'hui : « Le voile qui couvrait votre naissance est tombé; les circonstances impérieuses qui avaient exigé un profond mystère n'existent plus; le roi votre père vient de mourir et vous êtes appelé à lui succéder, » eh bien! je recevrais cette nouvelle sans émotion, comme une chose toute simple et qui devait arriver; mon cœur ne battrait ni plus fort ni plus vite, et j'irais tranquillement prendre possession de mon royaume. Au lieu d'une couronne, c'est la richesse que le sort m'envoie? Qu'elle soit la bienvenue! Elle ne pouvait s'offrir à moi dans un meilleur moment, car elle aidera, je l'espère, l'accomplissement d'un projet sur lequel je fonde depuis hier toutes mes espérances de félicité.

—Hélas! mon jeune ami, reprit M. Dubreuil, qui avait écouté Anatole sans avoir la force de l'interrompre, vous vous trompez étrangement, et maintenant plus encore que tout à l'heure. Je fais un appel à votre courage et à votre fermeté.

—Expliquez-vous; je suis prêt à vous entendre.

—Vos premières années, je vous l'ai dit, se sont passées à la campagne, chez votre nourrice, qui ne savait absolument rien sur votre origine et qui est morte depuis longtemps. Vous aviez six ans lorsqu'un inconnu se présenta chez moi avec vous.—Laissez-moi vous rappeler ces détails dans cet instant solennel.—Après quelques compliments sur ma probité, mon caractère et ma réputation, l'inconnu me demanda si je voudrais me charger de servir d'intermédiaire entre des parents qui avaient des raisons pour se cacher et un enfant qui serait appelé à rentrer dans sa famille dès que cela se pourrait sans danger pour sa fortune et pour son avenir. Vous feriez, me disait-il, une bonne action qui vous coûterait peu d'embarras. S'agissait de recevoir tous les ans une assez forte somme, de payer la pension dans laquelle on allait vous placer, de vous faire donner les meilleurs maîtres et de veiller sur vous.

J'adressai à l'inconnu des questions auxquelles il me déclara ne pouvoir répondre; je lui demandai son nom; il me dit qu'il s'appelait Hermann et qu'il était l'intendant de votre père. J'ai pensé depuis que ce nom et cette qualité étaient supposés. Ne voyant aucun inconvénient à accepter la mission qu'il me proposait, j'acceptai sans balancer, refusant seulement la rémunération qui me fut offerte. Depuis ce moment je reçus chaque année une somme de quatre mille francs destinée aux frais de votre éducation, mais je n'entendis parler ni d'Hermann ni de vos parents. L'argent, en billets de la banque de France, m'arrivait de divers pays, tantôt d'Allemagne et tantôt d'Angleterre, quelquefois d'Italie ou de Belgique, sans doute pour dérouter mes recherches; les lettres jointes à ces envois étaient très courtes et de diverses écritures; vous les avez vues. Quand vous eûtes atteint l'âge de dix huit ans et que vos études furent terminées, la pension s'éleva à onze mille francs et fut toujours servie avec la même exactitude et le même mystère qui a rendu vains tous les efforts que nous avons faits pour le pénétrer. Hier, qui était le jour où je devais recevoir vos fonds, j'ai reçu la lettre que voici, timbrée à Paris :

« Le secret de la naissance d'Anatole vient d'être enseveli dans une tombe qui s'est ouverte deux fois depuis vingt-cinq ans. A défaut d'un rang, on espérait pouvoir lui léguer une fortune, mais de récents et irréparables désastres ont enlevé cette consolation à sa mère mourante. Les dix mille francs joints à cette lettre sont le dernier débris d'un grand naufrage. Puissez ce faible secours l'aider à se créer une existence modeste et heureuse! Et vous, monsieur Dubreuil, recevez les remerciements et les bénédictions que méritent vos soins désintéressés. »

Malgré toute sa résolution, Anatole pâlit à cette lecture; cependant il fit bonne contenance devant M. Dubreuil, qui ne cherchait pas à dissimuler son chagrin et sa consternation.

—Pauvre jeune homme, dit l'ancien banquier que ne suis-je riche pour vous aider dans ce moment critique! mais vous le savez, moi aussi j'ai éprouvé les rigueurs de la fortune; après avoir mené une existence brillante, je me suis vu réduit au strict nécessaire.

Anatole reprit d'une voix mal assurée :

—Comme vous je saurai supporter l'adversité. Je suis jeune, je suis fort, je ne manque pas d'intelligence, je possède quelques talents; que faut-il de plus pour acquérir les biens qui m'échappent aujourd'hui?

—Votre courage est un grand soulagement pour moi, mon ami! Oui, sans doute, vous avez tout ce qu'il faut pour acquérir une position brillante, et vous ne pouvez manquer d'y arriver avec votre fermeté d'âme et votre bonne volonté.

—Je l'espère, répondit Anatole, qui avait puisé dans son amour les forces nécessaires pour supporter ce rude coup. Il serra la main de M. Dubreuil, et il sortit pour se rendre chez M. Fugassin. Chemin faisant, il appela à son

secours l'image de Caroline pour chasser de son esprit les idées noires qui tentaient de le troubler.

Le temple de la Fortune, la Bourse, comptait M. Fugassin parmi ses plus fidèles habitués et ses plus infatigables spéculateurs. A quel titre et avec quels fonds M. Fugassin spéculait-il? C'était là un secret dont nul ne s'inquiétait. Sur ses cartes de visite il pronait la qualité d'agent d'affaires; il parlait beaucoup de son cabinet, où il se tenait peu, de ses cartons, qu'il n'ouvrait jamais devant témoins, et de ses clients, qu'il se gardait bien de nommer, de peur qu'on ne les lui enlevât. Faute de pouvoir exercer en plein théâtre, il se glissait chaque jour dans la coulisse, où il marchandait de petites négociations commerciales au détriment de MM. les courtiers royaux patentés. Rompu aux besognes et aux roueries industrielles, calculateur rusé, habile dans l'art de faire manœuvrer les chiffres, il savait tirer un assez bon parti de son métier ténébreux. Comme il ne s'était pas encore éclipse une seule fois dans le cours de ses travaux, et qu'il payait aux termes voulus les engagements qu'il prenait avec prudence, sa réputation était sans tache. Les gens qui n'avaient avec lui que des rapports superficiels le citaient comme un original assez divertissant. On pouvait en effet s'amuser de ses prétentions et de sa figure. M. Fugassin avait passé la quarantaine, mais il s'efforçait de conserver les apparences de la jeunesse sous l'enveloppe d'une toilette toujours très recherchée. A ses heures de récréation il tranchait du dandy; il parlait volontiers chevaux, *steeple-chase* et danseuses de l'Opéra, toutes choses qu'il ne connaissait que de vue. Du reste, et surtout en affaires, il affectait une grande réserve. Il avait la manie de jouer au diplomate, en se donnant pour posséder d'importants secrets venus de haut et de loin, et qu'il ne voulait trahir pour rien au monde, pas même pour faire hausser les fonds publics. Sa maxime favorite était celle-ci : « Savoir se taire est un art indispensable pour réussir et pour faire fortune. » Chacun des secrets qu'il gardait si bien devait tôt ou tard le payer de sa discrétion.

Ce dernier trait, le plus saillant du caractère de M. Fugassin, expliquera à moitié les réponses voilées qu'il fit aux interrogations d'Anatole.

—Ma visite vous surprendra peut-être, monsieur, car je n'ai pas l'honneur d'être particulièrement connu de vous.

—Comment donc?... M. Anatole Brémont, n'est-ce pas? J'ai eu l'avantage de faire quelquefois votre partie de whist chez le général Duparc. Vous jouez très bien et très heureusement. Avec votre bonheur vous devriez vous lancer dans les spéculations de la Bourse.

—Cela pourra venir, mais il ne s'agit pas précisément de cela maintenant.

—De quoi s'agit-il donc?

—Vous étiez hier au Théâtre-Français?

—Etats-je au Théâtre-Français?... Attendez donc; j'ai une si mauvaise mémoire!...

—Ne vous rappelez-vous pas que vous étiez aux stalles d'orchestre et qu'au moment où le spectacle venait de finir, vous avez salué des personnes qui se trouvaient dans une loge du côté droit?

—C'est possible; je connais tant de monde!...

—Un monsieur, une dame et une jeune personne fort jolie.

—Oui, en effet, je crois me rappeler.

—Eh bien! je viens prendre auprès de vous quelques renseignements sur cette intéressante famille.

Ici M. Fugassin, visiblement contrarié, s'enferma dans toute la majesté de sa haute réserve. L'expression de son visage aurait fait honneur à M. Talleyrand dans son congrès. Deux minutes lui suffirent pour se préparer à la plus profonde dissimulation, et il répondit d'un air fin et avantageux :

—Je vous ai vu dans cette loge, monsieur, et je m'attendais à votre visite, mais je ne puis vous donner les renseignements que vous me demandez.

—Comment! vous ne pouvez pas me dire le nom et la demeure du père de Mlle Caroline?

—Non, monsieur.

—Et pourquoi cela, s'il vous plaît?

—Parce qu'on me l'a défendu.

—Qui vous a fait cette défense?

—Le père de Mlle Caroline lui-même. C'est un de mes clients; je l'ai vu ce matin, nous avons parlé de la soirée d'hier et de vous particulièrement.

—De moi?

—Oui, on s'est aperçu de vos attentions trop marquées sans doute. On vous a vu monter en cabriolet et suivre un fiacre qui probablement aura échappé par hasard à votre poursuite. Le père est un homme prudent, qui a des projets arrêtés pour l'établissement de sa fille; il a peut-être craint vos entreprises, et quand je lui ai dit que je vous connaissais pour vous avoir souvent rencontré dans le monde, il a prévu le cas où vous voudriez vous servir de mon intervention, et il m'a fait promettre un silence absolu. Je ne puis pas manquer à ma parole ni m'exposer à perdre un client qui fait beaucoup d'affaires.

*A continuer.*

EUGÈNE GUINOT.

*Nous prions nos abonnés des Campagnes dont le semestre est expiré le 1er Juillet courant, de nous en faire parvenir le montant, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du JOURNAL et de L'ALBUM MENSUEL.*

*On peut envoyer par la poste les sommes qu'on voudra nous rembourser et dans ce cas seulement, nous offrons volontiers de payer le port.*

**PARLEMENT IMPÉRIAL.**

*Chambre des Communes.—Séance du 25 juillet.*

**ADMINISTRATION ET DÉPENSES DES COLONIES.**

**DISCOURS DE SIR W. MOLESWORTH.**

(Fin.)

Dans le cours des dix dernières années des pétitions se plaignant du gouvernement du Bureau Colonial et demandant un gouvernement représentatif ont été présentées par le Cap de Bonne Espérance, la Nouvelle-Galle Méridionale, la Terre de Van Diemen, l'Australie Occidentale, la Nouvelle Zélande, la Guiane Anglaise, Trinidad, Ste. Lucie et Malte. Il n'y a qu'une seule de ces colonies dont la prière ait été écoutée. La Nouvelle Galle Méridionale a obtenu une ombre de gouvernement représentatif, qui doit bientôt être modifiée, mais pas à la façon du bureau colonial, (écoutez.) Toutes les autres pétitions ont été rejetées. Maintenant, je ne prétends pas que toutes ces colonies tireraient les mêmes avantages d'institutions libres, mais je suis prêt à soutenir qu'avec le gouvernement représentatif elles auraient toutes été mieux gouvernées et plus économiquement qu'elle l'ont été et le sont par le Bureau Colonial. En disant ceci je n'entends pas parler avec mépris des secrétaires des colonies passés ou actuels; il y a pas de différence essentielle entre eux. (écoutez.) Le système a toujours été le même quelqu'un ait été le chef nominal. C'est de ce système que je prétends parler avec mépris et je puis en le faisant justifier ma conduite, en citant des autorités de l'autre côté de la chambre, qui ont soigneusement étudié le sujet. Je veux parler de mon honorable ami, le membre pour Liskeard (M. C. Buller) l'honorable mem bre pour Sheffield et le noble lord la tête du Bureau Colonial, avant qu'il devint secrétaire d'Etat pour les colonies. Tant qu'un pareil système existera, la majorité des colonies sera mal gouvernée et leurs habitants seront mécontents; car le gouvernement colonial entreprend une tâche impossible. Il entreprend l'administration civile, militaire, financière, judiciaire et ecclésiastique de quarante sociétés, ayant des institutions, des langues, des lois, des coutumes et des besoins différents. Il entreprend de légiférer plus ou moins pour toutes ces colonies et de faire toute la législation pour celles qui n'ont pas d'assemblées législatives. Il serait assez difficile de faire cette besogne immense dans un seul bureau, si toutes les colonies étaient réunies ensemble et situées près de l'Angleterre; mais elles sont répandues sur toute la surface du globe du pôle Arctique au pôle Antarctique. Entr'elles et nous il y a une grande distance et de longs retards avant qu'on puisse répondre à une lettre, à une pétition, redresser un grief, etc. Souvent il arrive que des ordres sortis du Bureau Colonial d'après les derniers avis de quelque colonie sont tout à fait hors de saison quand ils arrivent dans cette colonie; dans quelques cas des questions arrangées sont de nouveau ouvertes, des querelles oubliées sont ranimées et l'intervention tardive du Bureau Colonial est considérée comme une malédiction même quand on répare quelque tort. Dans d'autres cas, les instructions du Bureau Colonial sont mises de côté par les gouverneurs ou rejetées avec mépris par les assemblées coloniales qui s'étonnent de la complète ignorance de leurs gouvernements transatlantiques. (écoutez) Maintenant s'il était possible à un mortel de remplir les devoirs d'une telle charge, il est évident qu'il devrait avoir non seulement une grande capacité intellectuelle, mais une longue expérience des affaires des différentes colonies. Il devrait être élevé dans la pratique de ces affaires, en avoir fait l'étude de sa vie et il devrait être nommé à cause de son aptitude spéciale à conduire ces affaires. Es-ce là la règle que l'on suit aujourd'hui quand on choisit des secrétaires d'Etat pour les colonies? (écoutez) Nullement; ils sont généralement choisis au hasard par les chefs des deux grands partis politiques de l'une ou l'autre chambre, et ils restent en charge 18 mois ou à peu près. Pendant les neuf dernières années, il n'y a pas eu moins de six Secrétaires des colonies; lord Glenelg, lord Normanby, lord John Russell, lord Stanley, M. Gladstone et lord Grey. Tous étaient je le sais des hommes de grands talents et d'une grande capacité. Tous sont, je crois, on ne peut plus désireux d'user de leur capacité pour le bien du pays et des colonies. Mais je suis persuadé que le tiers d'entr'eux n'ont aucun ou peu de connaissance des affaires coloniales avant leur entrée en charge. Alors justement comme ils commençaient à connaître les besoins des colonies et à comprendre l'état des affaires, ils étaient remplacés par quelqu'autre homme d'état qui commençait lui à étudier les colonies et mettait la main au gouvernement despotique et irresponsable d'une quarantaine d'états et dépendances. En un mot le gouvernement colonial de ce pays est un despotisme toujours changeant, souvent bien intentionné, mais invariablement faible et ignorant. Sa politique varie continuellement, balotée qu'elle est par des influences opposées, tantôt dirigée peut-être par la Compagnie des Indes, tantôt par la société contre l'esclavage; puis par les marchands du Canada ou par la Compagnie de la Nouvelle-Zélande, (écoutez) ou par des Sociétés de Missionnaires. Elle est tour à tour et par instants, sainte protectionniste et libre échangeiste; un jour elle enfante un projet, le jour suivant elle l'abandonne, c'est pourquoi tous ses plans avortent, toutes ses mesures n'ont aucun succès. Témoin la condition économique des Indes Occidentales, les relations des frontières du Cap de Bonne Espérance, la condition immorale de la Terre de Van Diemen, la colonisation et la constitution de la Nouvelle-Zélande.

Mais quoique les colonies, aient d'amples raisons de se plaindre de la manière dont leurs affaires sont administrées par le Bureau Colonial en ce pays; elles ont encore de plus fortes

raisons de se plaindre de la manière dont leurs affaires sont administrées par le Bureau Colonial en ce pays; elles ont encore de plus fortes